

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE FILIERES INCLUSIVES PRODEFI



APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'UN FACILITATEUR

I. Présentation du projet

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a conclu, pour une durée de huit ans, avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) des accords de financement pour l'exécution du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI). Le PRODEFI sera mis en œuvre dans les Wilayas du Sud et de l'Est du pays – Brakna, Assaba, Gorgol, Guidimakha, Hodh El Gharbi et Hodh Echarghi.

Le projet cible 42 600 bénéficiaires directs et 243 000 bénéficiaires indirects constitués essentiellement de producteurs et des autres acteurs en amont et aval des filières. Les jeunes et les femmes en particulier seront ciblés. Quatre filières ont été retenues sur la base de leur potentiel pro-pauvre : le maraîchage, l'aviculture, le lait de chèvre et les produits forestiers non ligneux.

Pour sa deuxième phase, et suite à la revue à mi-parcours menée en mai et juin 2021, le PRODEFI continuera à intervenir sur les mêmes filières retenues lors de la première phase d'intervention.

Objectif général

L'objectif global du Projet est d'améliorer les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales pauvres dans ses zones d'intervention, et l'objectif spécifique est d'inclure les ruraux pauvres, dont les femmes et les jeunes, dans des filières rémunératrices et résilientes.

A ce titre la Composante 1. « Dynamisation des filières et développement de Partenariats publics-privés-producteurs (4P) favorables aux pauvres » a pour effet attendu que des groupes de travail filières et des partenariats soutiennent le développement des filières et les intérêts des producteurs pauvres. Il s'agit notamment de : (i) renforcer l'organisation et le fonctionnement des Groupes de Travail Filière (GTF) afin qu'ils puissent remplir leur rôle d'analyse, de dialogue politique, de programmation des activités de la filière et d'appui à la contractualisation ; (ii) promouvoir la mise en adéquation de l'offre et de la demande ainsi que des filières plus performantes et plus inclusives à travers la capitalisation des producteurs, la bancarisation des acteurs, la formalisation des échanges commerciaux et la facilitation de partenariats entre acteurs, allant de simples arrangements contractuels à des partenariats de type 4P ; et (iii) faciliter l'accès aux marchés à travers des aménagements structurants.

Approche de mise en œuvre

Le Projet est mis en œuvre selon une approche filière axée sur la demande des marchés. Il soutient les acteurs impliqués dans la filière, à un niveau individuel et collectif et concerté. Dans la première composante du Projet, les acteurs sont appuyés au niveau des organisations pour l'amélioration de la

concertation et l'adéquation entre l'offre et la demande. Les interventions consistent à renforcer les capacités organisationnelles, de gouvernance et de leadership des différents acteurs. Le Projet promeut la contractualisation entre acteurs, en priorité les producteurs et les promoteurs privés de projets innovants. Dans la deuxième composante, par le développement de modèles de production en fonction de la demande de marché définie dans la composante 1, le Projet facilite l'augmentation de la productivité agricole et la transformation en offrant des appuis aux producteurs avec un souci de durabilité financière, d'amélioration de la nutrition et d'adaptation au changement climatique.

II. Profil du Facilitateur

Principales missions

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et des deux Chefs d'Antenne régionaux, le facilitateur a pour rôle la mise en œuvre, la supervision et le suivi de la bonne exécution des activités liées au processus de facilitation de la Composante Dynamisation des filières et développement des partenariats publics privés producteurs favorables aux pauvres au niveau de la zone d'intervention du Projet.

A ce titre et sous sa supervision, il sera appuyé dans sa mission par deux techniciens supérieurs recrutés au niveau de chaque antenne régionale.

Dans ce cadre, il est chargé de :

- La poursuite du travail de renforcement des capacités des GTF, mis en place par le PRODEFI,
- L'appui à la mise en place d'autres GTF autour des marchés identifiés.
- Renforcement des capacités des GTF à se fédérer par filière et à aider à la mise en place d'interprofessions au niveau national, la programmation et le dialogue politique pour qu'elles puissent constituer une force représentative pour le dialogue avec le gouvernement.
- L'amélioration de l'efficacité et du caractère inclusif des filières en formalisant les relations entre acteurs avec des initiatives de contractualisation formalisées et que des partenariats entre acteurs soient développés et financés (partenariats qui favorisent une meilleure intégration entre production, transformation et commercialisation).
- L'établissement et la transmission régulière de rapports destinés à la Coordination, au Suivi Evaluation et aux Chefs d'Antennes comprenant en particulier les informations sur les avancées des activités et l'impact des actions soutenues, mais également, le cas échéant, sur les difficultés rencontrées.
- L'organisation et le suivi : (i) de la formation des OP (GERME, organisation interne, etc.) et leur mise en conformité juridique ; (ii) les formations des prestataires de services (artisans réparateurs, auxiliaires, commerçants, personnes ressources locales, etc.)

Principales qualifications

Le Facilitateur devra répondre aux qualifications minimales suivantes :

- Diplôme : au moins Bac + 5 ans en Agronomie ou toute autre discipline équivalente dans le domaine du développement rural ;
- Justifier d'une expérience, d'au moins 5 ans, dans les projets et programmes du développement rural en Mauritanie ;
- Avoir une bonne connaissance des politiques nationales de développement du monde rural ainsi qu'une bonne connaissance du développement des filières en milieu rural et bonne compréhension des mécanismes de marché ;
- Avoir de bonnes aptitudes en pratiques de démarche participative, animation et recherche-actions ;
- Avoir une bonne connaissance des projets de développement agricole / Elevage / Environnement, dans le contexte mauritanien sera considérée comme atout ;
- Avoir le sens de l'organisation et de la rigueur dans le suivi des activités ;
- Être minutieux, organisé et avoir la capacité de produire un travail soigné et apte à travailler sous pression et au-delà des heures de travail ;
- Être apte à travailler dans un environnement multiculturel et capable d'établir et de maintenir de bonnes relations de travail ;

- Avoir un sens des responsabilités/dynamisme/rigueur/polyvalence ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français à l'écrit comme à l'oral ;
- Avoir de très bonnes capacités rédactionnelles et d'analyse ;
- Avoir une connaissance d'une ou plusieurs des quatre langues nationales en Mauritanie serait un atout (hassanya, poular, soninké et wolof) ;
- Avoir une connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels : Word/Excel/PowerPoint

Affectation

Le facilitateur sera basé au niveau des locaux du Prodefi à Kaédi et/ou à Kiffa. Dans ce cadre, il aura à faire des déplacements fréquents dans la zone d'intervention du Projet à savoir : les wilayas du Brakna, du Gorgol et du Guidimakha pour l'Antenne Sud et de l'Assaba, du Hodh El Gharbi et du Hodh Echarghi pour l'Antenne Est.

III. Composition des dossiers de candidatures

Les candidats intéressés doivent fournir, sous plis fermés, des dossiers comprenant :

- Une copie légalisée d'une pièce d'Etat-civil justifiant la nationalité mauritanienne du candidat ;
- Une photo récente (datant de moins de six mois) ;
- Une lettre de motivation, manuscrite ;
- Un Curriculum Vitae, précisant les coordonnées du Candidat, daté et signé ;
- Une copie légalisée du dossier académique du candidat (Diplômes, certificats, etc.).

Les Candidats retenus à l'issue de la première phase du processus de sélection sont tenus de présenter les originaux de leurs dossiers académiques et un Casier judiciaire datant de moins de trois mois.

- Une copie légalisée du dossier de carrière (Attestations de travail, certificats, etc.)

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

IV. Adresse de dépôt des candidatures et de contact

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, au plus tard le 02/septembre/2022 à 10 heures TU, sous plis fermés, portant les mentions :

A Monsieur le Coordinateur du Projet de Développement des Filières Inclusives PRODEFI

Recrutement d'un Facilitateur

A l'adresse :

**Programme Pays Mauritanie - FIDA
Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI)
Bureau de Nouakchott - ILOT D Lot n° 2**

Nouakchott, le 18 /08/2022
Le Coordinateur du PRODEFI
Abdelkader MOHAMED SALECK